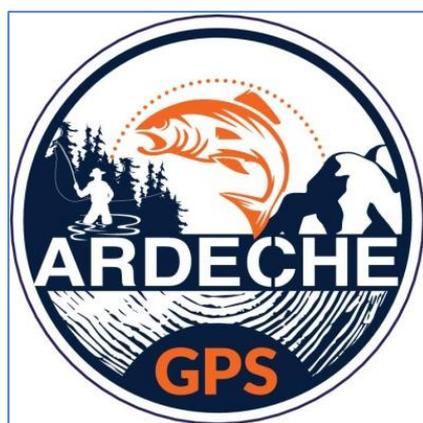


CRITERIUM EYSSE-EYRIEUX-SALIOUSE

PROMOTION NATIONAL RIVIERE

Samedi 4 Mai 2024

SAINT MARTIN DE VALAMAS – ARDECHE



SOMMAIRE

1. Déroulement de l'épreuve
2. Informations générales
3. Secteurs d'entraînement
4. Cartes de pêche
5. Confirmation inscription et paniers repas

1- DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Chers amis moucheurs,

Les membres du GPS ARDECHE seront ravis de vous accueillir, le samedi 4 mai 2024, à la **salle des voutes, située 2 Rue de la poste à SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS**, pour participer au critérium comptant pour le championnat de France de Promotion Nationale rivière.

Accueil et petit déjeuner	Briefing	Manche 1	Manche 2	Manche 3	Proclamation des résultats
6h30	7h00	De 9h00 à 11h00	De 12h15 à 14h15	De 15h30 à 17h30	18h30

2- INFORMATIONS GENERALES

Secteurs de compétition environ 900m.

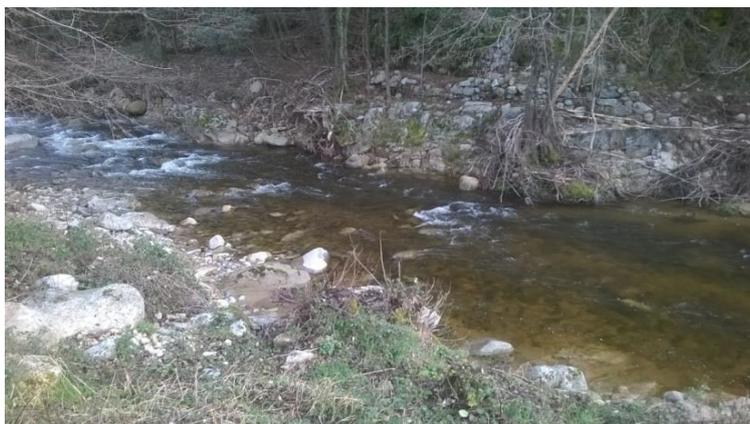
L'Eyrieux :

Limite aval : Confluence avec L'Eysse (Saint-Martin-de-Valamas)

Limite amont : En amont du village de Intres

Eaux relativement claires sur fond doré ou limoneux (sombre).

Courants peu à moyennement profonds.



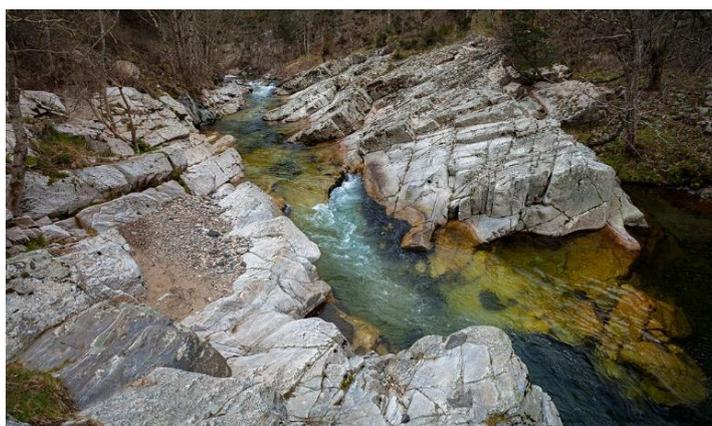
L'Eysse :

Limite aval : Saint-Martin-de-Valamas

Limite amont : Confluence avec le ruisseau du Pradal (Faugère à Saint Martial)

Eaux cristallines, petits courants peu profonds, ponctués de gours.

Le lit se ressert en amont et le couvert végétal est plus important.



La Saliouse :

Limite aval : Confluence avec l'Eyrieux

Limite amont : Lieu-dit « La Rochette »

C'est la plus petite des trois rivières : eaux cristallines, petits courants peu profonds, ponctués de petits gours.

Couvert végétal important.



3- SECTEURS D'ENTRAINEMENT

Les secteurs de pêche de la compétition seront interdits aux compétiteurs et aux contrôleurs 15 jours avant l'épreuve. Néanmoins voici quelques secteurs d'entraînement :

- L'Eyrieux en aval de Saint-Martin-de-Valamas
- La Dorne au Cheylard

4- CARTES DE PECHE

Attention : le département de l'Ardèche n'est pas réciprocaire, pour vos entraînements et le jour de la compétition pensez à prendre votre carte journalière dans notre **AAPPMA** partenaire :



Saint-Martin-de-Valamas

Des contrôles pourront avoir lieu le jour de la compétition.

5- PANIER REPAS

Afin de vous restaurer durant la pause de midi, nous vous proposons un panier repas préparé en grande partie avec des produits locaux. Il sera composé de la manière suivante :

- **2 Sandwichs avec de la charcuterie Ardéchoise**
- **Fromage d'Ardèche (picodon fermier) & pain**
- **Fruit**
- **1 Barre chocolatée**
- **1 Bouteille d'eau 50cl**

Prix 10 €

Confirmation-Inscriptions-repas

Merci de nous retourner ce coupon afin de nous indiquer le nombre de paniers repas à l'adresse suivante :

FERRE Marie
7 Rue du Pilon du Roi
Bâtiment le Marseilleveyre
13127 VITROLLES

Le règlement des paniers repas est à l'ordre de **GPS ARDECHE**

Compétiteur

arbitre

Club :/.....

Nom :/.....

Prénom :/.....

Licence :/.....

Téléphone :

Panier repas : 10€ x..... =

TOTAL :

Contact : gpsardeche@gmail.com

Médéric GIBERT : 06 88 01 39 11